







A retenir

MILDIU	Pression en hausse. Soyez vigilants si les pluies sont supérieures à 30 mm.
OÏDIUM	Période de forte sensibilité.
VERS DE LA GRAPPE	Quelques glomérules observés, sans gravité.

MÉTÉO

Prévisions du 8 au 13 juin 2010 (Source : Météo France)

	Mar 8	Mer 9	Jeu 10	Ven 11	Sam 12	Dim 13
Températures	14 27	12 22	14 22	12 22	12 18	12 14
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

	Merlot	Syrah	Cab. F.	Cab. S.	Tannat	Gamay	Chard.
Brulhois	25 - 27	-	25 - 27	19 - 23	19	-	-
St Sardos	25 - 27	21 - 23	25 - 27	-	19	-	25 - 27
Quercy	23 - 25	-	23 - 25	-	19	25 - 27	-

Rappel des stades :

19 : Début floraison, les capuchons floraux se séparent

21 : 25 % floraison, chute des premiers capuchons floraux

23 : Pleine floraison, 50 % des capuchons floraux sont tombés

25 : 80 % floraison

27 : Nouaison

MILDIOU

• Situation au vignoble

Le suivi des parcelles de surveillance (témoins non traités et référence traitées) n'a révélé aucune sortie de tache. Mais quelques taches nouvelles ont été détectées sur la zone Brulhois Lot et Garonne. Sur une des parcelles observées, un dégât sur grappe a été noté (en l'absence de symptômes sur feuilles sur la même parcelle).

• Données de la modélisation

Pour la semaine écoulée, la pression était en baisse. Les pluies du week-end ont été faibles (Serignac : 9 mm, St Sardos : 6,5 mm, Bouillac : 7,5 mm) et n'ont engendré aucune nouvelle contamination.

Météo France annonce une succession d'épisodes pluvieux avec des risques d'orages localisés, à partir du milieu de cette semaine et jusqu'au week-end prochain. Les pluies annoncées pour mercredi (20 mm) et jeudi (10 mm) devraient engendrer des contaminations épidémiques en tous secteurs.

Évaluation du risque : Soyez extrêmement vigilant à l'approche de nouveaux épisodes pluvieux.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

Toujours aucun symptôme n'a été identifié par les observateurs du réseau.

Évaluation du risque : Jusqu'au stade fermeture de la grappe, votre vigilance doit être maximale.

BLACK ROT

• Situation au vignoble

Seuls quelques symptômes épars sur feuilles sont observés lors des suivis de parcelles.

Évaluation du risque : La surveillance reste couplée à celle faite pour l'oïdium. Surveillez l'évolution des symptômes sur vos parcelles à risque.

BOTRYTIS

Évaluation du risque :

Dans les situations à risque nécessitant une surveillance accrue (cépages, historique parcellaire), la première phase de sensibilité se situe entre le stade floraison et le stade fermeture de la grappe. Une deuxième phase de sensibilité est identifiée au début de la véraison.

Dans le cas des situations moins sensibles, la phase de sensibilité principale se situe avant fermeture de la grappe.

Mesures prophylactiques : La prophylaxie peut s'appliquer quelque soit le risque botrytis de vos parcelles. Les mesures visent à limiter la vigueur de la vigne, à favoriser l'aération des grappes (ébourgeonnage, effeuillage, éclaircissage) et à limiter le risque de blessures sur baies en limitant l'incidence des autres parasites (oïdium et tordeuses notamment).

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Quelques glomérules ont été dénombrés, sur la zone Brulhois, lors des bilans de fin de première génération. Les comptages confirment la précédente hypothèse d'une pression faible en fin de G1. Les niveaux les plus importants donnent 3 à 4 glomérules pour 100 grappes.

Si ce n'est déjà fait, pensez à changer les capsules de vos pièges cette semaine.
La durée de vie d'une capsule est d'environ 6 semaines.

CICADELLE VERTE

• Éléments de biologie

Les larves de la première génération, issues des pontes du printemps, sont observables sur vigne dès les mois de mai-juin. Ces larves ne mesurent que quelques millimètres de long (1 à 3 selon le stade) et sont reconnaissables à leur couleur vert clair ou rosé et à leur déplacement « en crabe ».

Cette première génération n'est pas la plus préjudiciable pour la vigne. C'est la deuxième génération, observée en juillet-août, qui compte le plus grand nombre de larves et engendre le plus de dégâts.

• Situation au vignoble

Les populations précédemment observées évoluent et de nouveaux stades larvaires apparaissent. La présence de la cicadelle verte reste généralisée mais faible en tous secteurs.

Évaluation du risque : Le seuil de nuisibilité n'est que rarement atteint en première génération. Pour les parcelles à risque, la surveillance doit se porter sur les populations de la deuxième génération qui sont observables à partir de juillet.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

ACARIENS JAUNES

• Situation au vignoble

La présence d'acariens jaunes se généralise à de nombreuses parcelles en tous secteurs. Les niveaux de populations restent toutefois faibles. Seul le foyer précédemment identifié sur la commune de Bourret demeure à un stade critique (seuil de nuisibilité atteint sur quelques parcelles).

Par ailleurs, la faune auxiliaire est peu présente sur l'ensemble des parcelles du réseau.

Évaluation du risque : Surveillez vos parcelles à risque. La remontée des températures pourraient accélérer l'évolution des populations d'acariens, d'autant plus si la faune auxiliaire ne peut contrer le phénomène.

■ **Seuil de nuisibilité (printemps)** : 70 % de feuilles occupées par au moins un acarien nuisible

Les Notes Nationales Mildiou, Oïdium et Botrytis 2010 sont consultables et téléchargeables à l'adresse suivante : www.vignevin-sudouest.com

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne, le Syndicat de Défense du Chasselas de Moissac AOC et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.